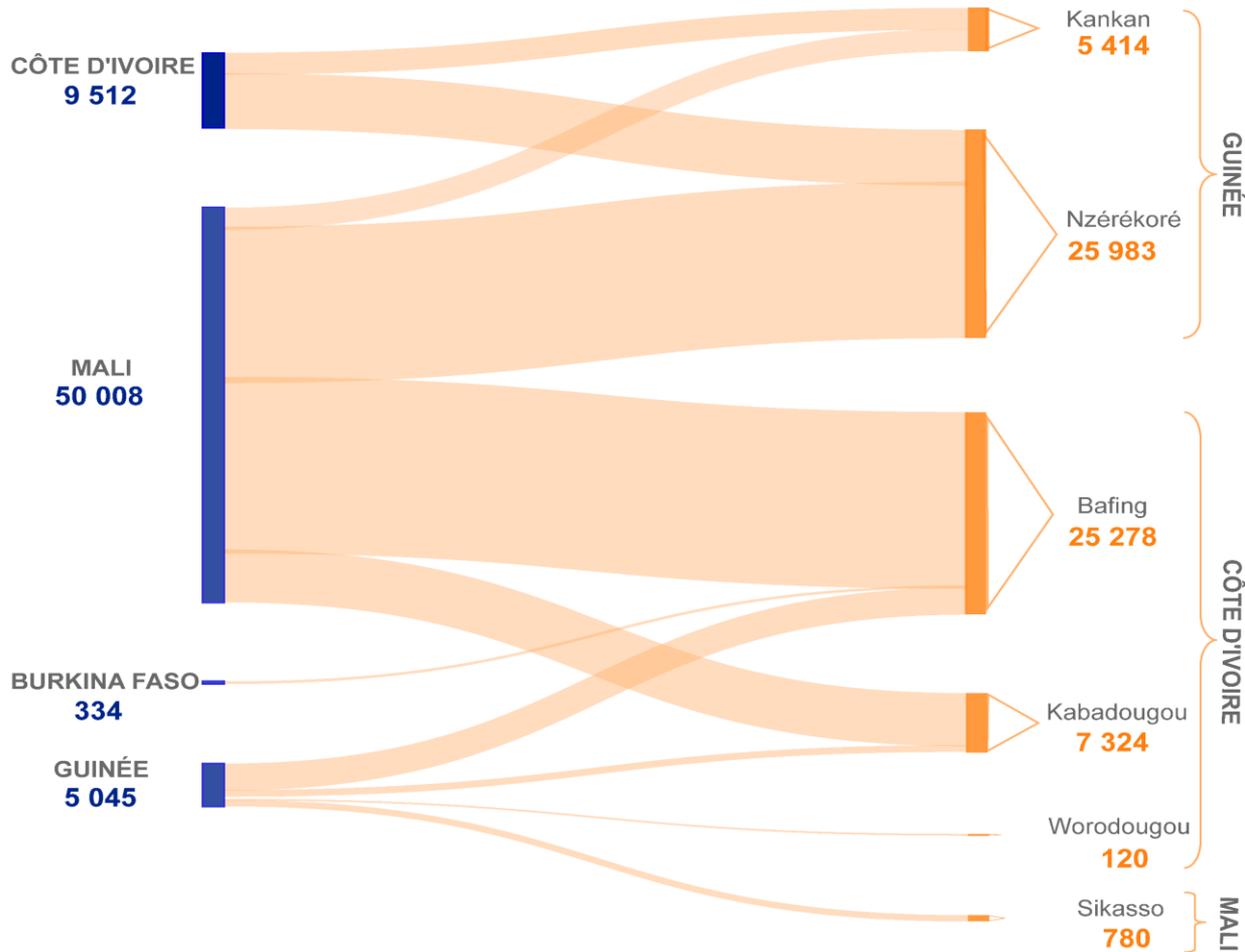




PAYS D'ORIGINE ET RÉGIONS DE DESTINATION DES FLUX D'ANIMAUX

**ORIGINES**

**DESTINATIONS**

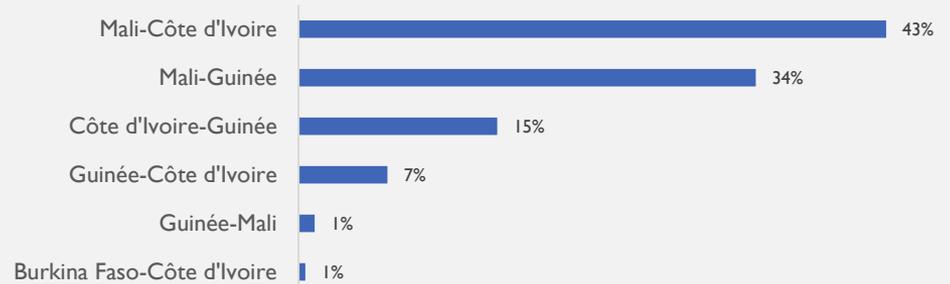


- 77% des mouvements observés partent du Mali vers la Côte d'Ivoire et la Guinée. Selon la destination, la répartition est la suivante:
  - 28 123 animaux restent en Côte d'Ivoire, notamment dans les régions du Bafing et du Kabadougou en Côte d'Ivoire
  - 21 885 animaux se dirigent vers les régions de Nzérékoré et de Kankan en Guinée
- 14% des mouvements observés partent de la Côte d'Ivoire vers la Guinée dans les régions de Nzérékoré et de Kankan. En outre, 142 animaux effectuaient une transhumance interne dans la région du Bafing.
- 8% des animaux comptabilisés sont issus de la Guinée avec pour destination la Côte d'Ivoire dans les régions du Bafing, de Kabadougou et de Worodougou et la région de Sikasso au Mali.
- Seulement 1% des animaux comptabilisés viennent du Burkina Faso avec pour destination la région du Bafing en Côte d'Ivoire.

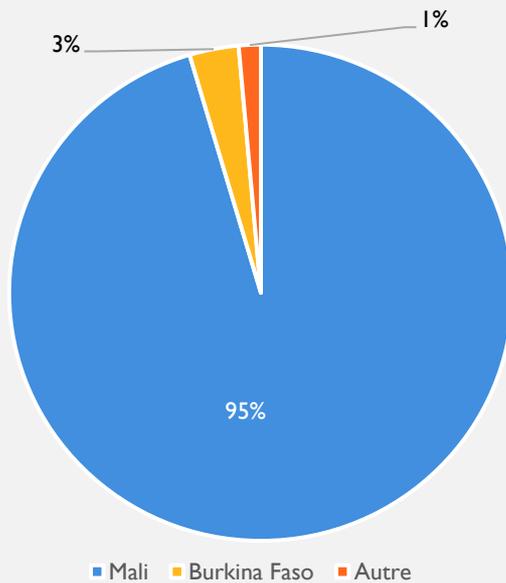
**CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS**

- Les flux importants partent du Mali (77 pour cent du nombre total d'animaux comptabilisés). Les 43 pour cent de ce flux se dirige en Côte d'Ivoire et 34 pourcents vers la Guinée.
- La durée moyenne du point de départ au point d'arrivée, pour l'ensemble des troupeaux comptabilisés au cours de cet exercice, est estimée à 60 jours.
- Pour la voie la plus empruntée – Mali vers Côte d'Ivoire – la durée moyenne du point de départ jusqu'au point d'arrivée est estimée à environ un mois et demi.
- 96 pourcents des éleveurs transhumants sont des Maliens.

**Mouvements transfrontaliers des troupeaux en pourcentages**

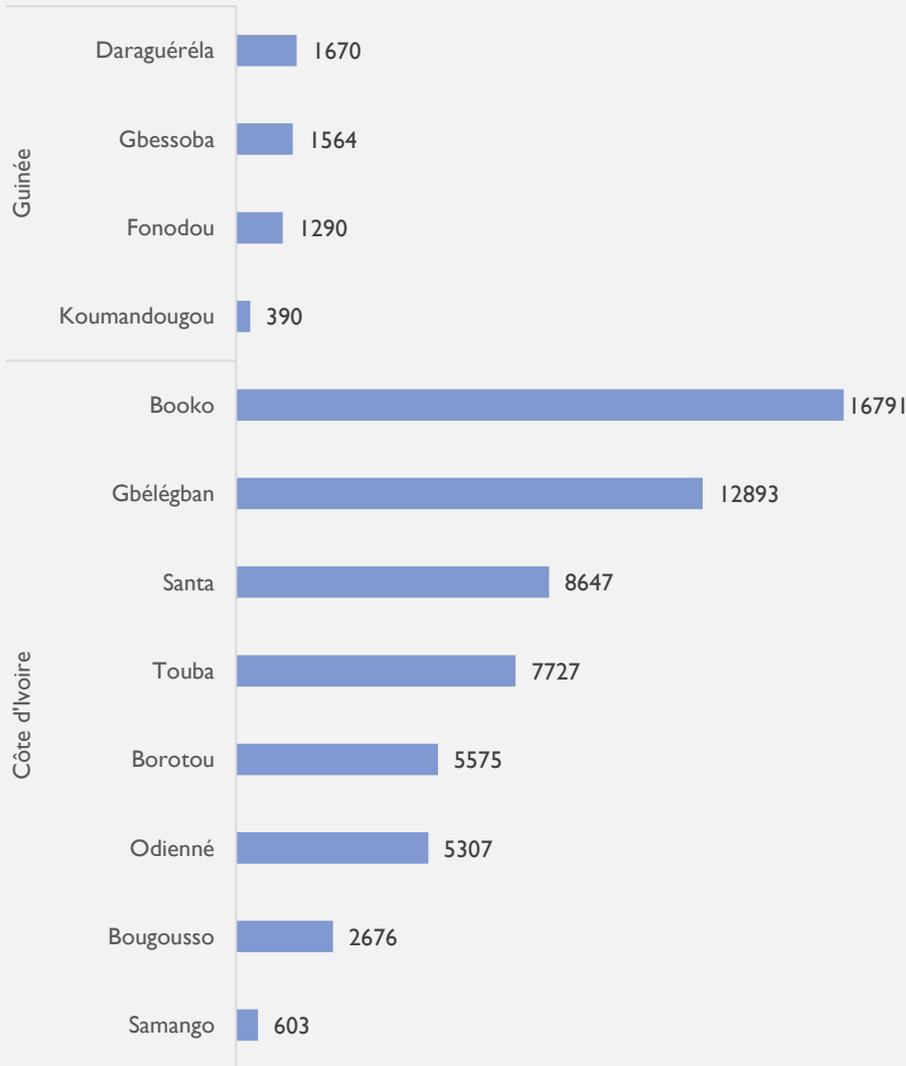


**Nationalité des transhumants**

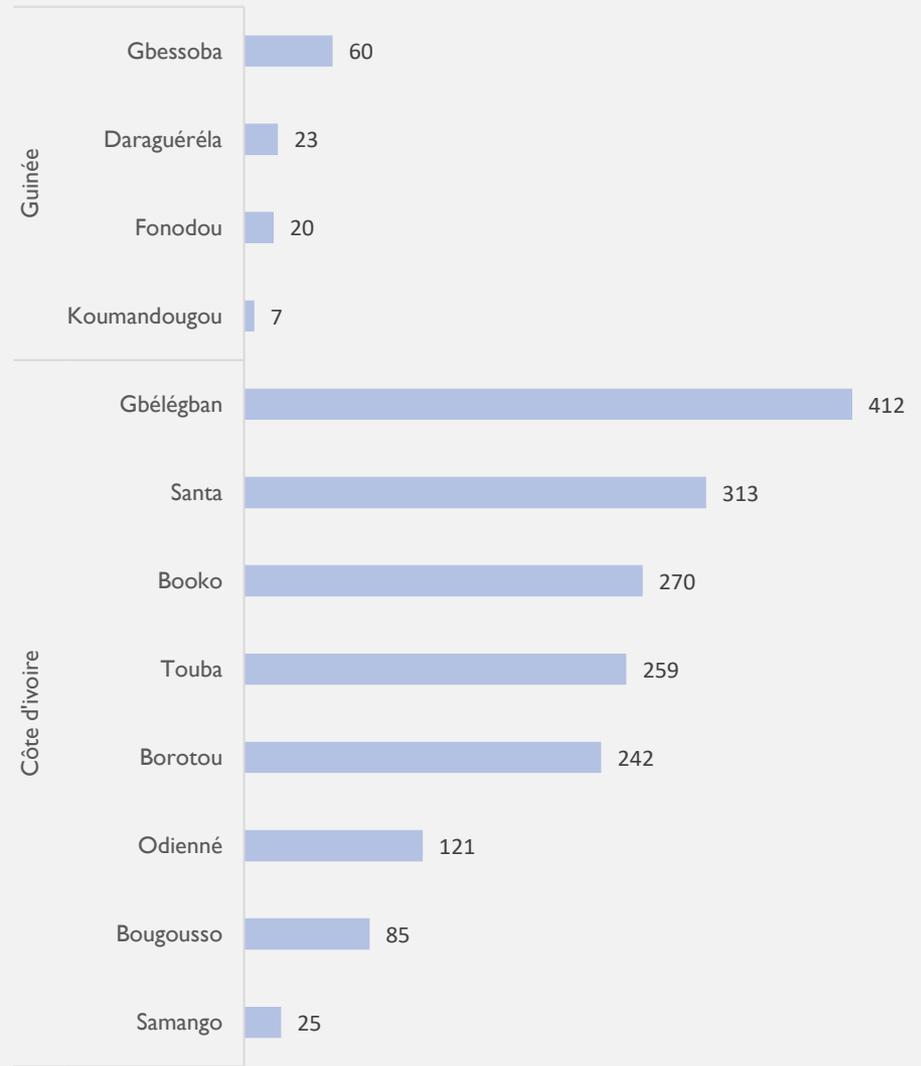


Mouvement transfrontalier	Durée moyenne en jours	% total animaux comptabilisés
Burkina Faso-Côte d'Ivoire	133	1%
Burkina Faso-Guinée	29	15%
Guinée-Côte d'Ivoire	42	7%
Guinée-Mali	39	1%
Mali-Côte d'Ivoire	72	43%
Mali-Guinée	46	34%

**Nombre total d'animaux comptabilisés par point de passage**



**Nombre total de personnes comptabilisées par point**

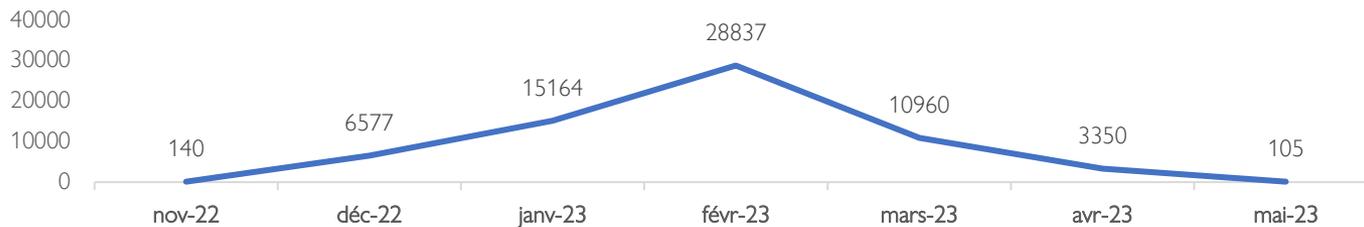


Nombre d'animaux par mois de départ



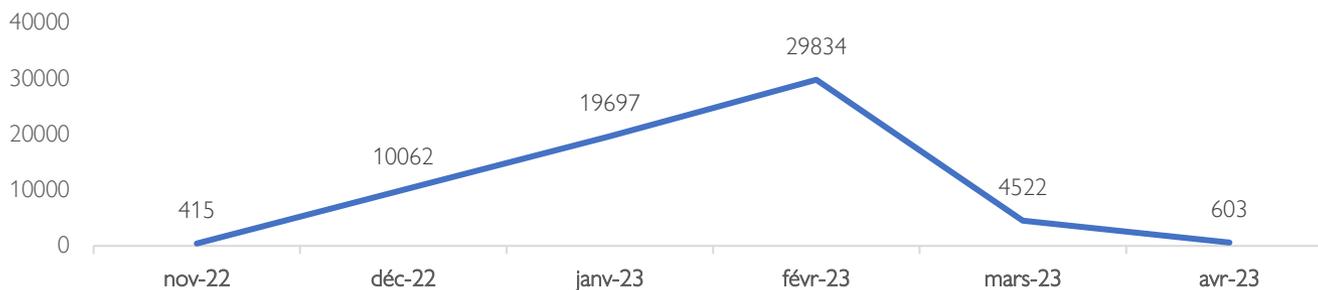
Les dates de départs sont concentrées sur le mois de janvier 2023 avec jusqu'à 22306 animaux comptabilisés à la mi-janvier 2023.

Nombre total d'animaux par date d'arrivée estimée



Les dates d'arrivée estimées sont concentrées sur le mois de février 2023 avec 28837 animaux comptabilisés à la mi-février 2023.

Nombre total d'animaux par mois de comptage



L'exercice de comptage a commencé à la mi-décembre 2022 et s'est achevé en avril 2023.

**METHODOLOGIE**

**Objectif:** Le but de cet outil de comptage est de quantifier les mouvements de transhumance aux points de passage clés le long des couloirs de transhumance. En fournissant des informations sur les flux de transhumance, cet outil permet de faciliter des transhumances pacifiques et d'informer les politiques visant à en organiser la gestion.

**Couverture géographique :** La collecte des données s'est concentrée le long de la frontière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée.

**Source d'information :** Les principales sources d'informations pour cet exercice sont les réponses obtenues par les énumérateurs du RBM auprès des chefs de troupeaux.

**Étapes:** Suite à un exercice préalable de cartographie, il a été possible d'identifier 12 points de comptage (4 en Guinée et 8 en Côte d'Ivoire) permettant de capturer au mieux les flux de transhumants et d'y positionner des enquêteurs.

L'identification d'un point de comptage se fait en prenant en considération les facteurs importants de localisation du point de regroupement du bétail, les passages obligatoires. Ce lieu doit être stratégiquement localisé sur une zone de passage importante des troupeaux, il doit être positionné sur une frontière ou préférablement sur un point de rassemblement des troupeaux en transhumance à proximité d'une frontière et susceptible de rassembler un grand nombre de bêtes. L'identification d'un point de comptage prend aussi en considération la présence potentielle de points supplémentaires à proximité afin d'éviter le double-comptage. Le maillage de l'ensemble des points a été décidé avec les organisations partenaires et prend en considération les couloirs officiels et non-officiels.

Une fois sur place, les enquêteurs s'attachent à interroger chaque chef de troupeau qui passe, 24/24h et 7/7 jours. Pour cela, ils sont plusieurs à se relayer. Dans le cadre de cet exercice, la collecte a commencé le 15 décembre 2022 et s'est tenue jusqu'au 30 avril 2023.

**Cartes:** Les cartes présentées dans ce document le sont à des fins d'illustration uniquement. Les noms et les frontières sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle par l'OIM.

**RECOMMANDATIONS**

- Faciliter l'accès à l'information pour les transhumants dans les pays d'accueil;
- Concentrer les efforts de prévention des conflits entre les transhumants et les agriculteurs dans les localités traversées et dans les zones d'accueil;
- Elargir le dispositif de collecte aux autres pays du RBM;
- Augmenter le nombre de point de comptage dans les différents pays en tenant compte des portes de sorties au niveau des différentes régions;
- Mettre en place le même dispositif de comptage au retour des transhumants;
- Renforcer les capacités des services techniques étatiques sur la méthodologie de comptage pour une meilleure implication;
- S'assurer que les résultats du comptage soient partagés au niveau des différents pays et intégrés dans les dispositifs nationaux et régionaux;
- Sensibiliser et mobiliser les cadres de concertations transfrontaliers pour une transhumance pacifique.